

MONT-SAINT-PÈRE / Reconnaissance

La médaille des Justes aux époux Levavasseur

A titre posthume, la médaille des Justes a été remise dimanche à Marcel et Claire Levavasseur qui ont hébergé sous l'Occupation, Jean Golgevit, un petit enfant juif, de 6 ans.

« J'ÉTAIS caché, tout le temps caché... J'allais de l'école à la maison, de la maison à l'école. » Dimanche, dans la petite mairie de Mont-Saint-Père, remplie de monde, Jean Golgevit a raconté ses souvenirs. Il s'est souvenu de son séjour, deux ans durant, dans le petit bourg occupé par les Allemands. Il s'est souvenu de Claire et Marcel Levavasseur qui l'ont hébergé au péril de leur vie. Il s'est souvenu de scènes du quotidien : « De la bouillie d'ortie préparée pour les cochons, de la baignoire d'eau chaude, des douilles ramassées ça et là... » Jean Golgevit n'a pas oublié tout ce que les époux Levavasseur et leur jolie fille Liliane, « des gens simples », ont fait « pour lui rendre la vie moins douloureuse » dans cette époque trouble.

Pour les remercier, Jean a sollicité la médaille des Justes.

Une médaille décernée par l'institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'Occupation.

Claire et Marcel Levavasseur étant aujourd'hui décédés, et

Liliane, leur fille célébrant ses 100 ans en mai prochain, c'est à titre posthume que la médaille et un diplôme ont été remis à leur petit-fils, Jean-Noël Boussemart, qui habite toujours la commune. « Je suis très honoré de recevoir cette très haute distinction de reconnaissance pour mes grands-parents, mais ce sont eux qui l'ont méritée, pas moi, et j'imagine les journées et les nuits d'angoisse qu'ils ont dû subir dans la crainte d'être dénoncés et découverts », déclare Jean-Noël, avant d'ajouter : « Ils ont eu beaucoup de courage sachant que le village était quadrillé par les soldats allemands et SS et qu'il y avait des dénonciations. »

Hommage aux Montépierriens

Jean-Noël Boussemart poursuit : « Ils ont risqué leur vie au quotidien. Les Montépierriens de l'époque savaient que Jean n'était pas tombé du ciel ! » Et l'homme de demander : « Qu'au-delà de ses grands-parents et de sa maman, un hommage appuyé soit aussi rendu à toutes ces peti-

tes gens qui ont résisté, jamais abdiqué et grâce auxquelles nous sommes présents et libres aujourd'hui. »

La cérémonie fort émouvante a ensuite été émaillée de chants et poèmes (Nuits et brouillard de Jean Ferrat, le Chant des partisans, hymnes israélien et français). La maman de Jean, Eva, âgée de 100 ans, déportée à Auschwitz en juillet 1943 par

le convoi n°58, était présente. Des proches sont venus tout spécialement d'Israël.

Des Montépierriens étaient là entourant le maire, Jacques Belloir et les conseillers municipaux. Michèle Fuselier, présidente de la communauté de communes, pour qui c'était une première, a souligné « les vertus pédagogiques de cette cérémonie » précisant « qu'il fallait du courage pour désobéir dans un temps comme celui-là mais cela prouve que rien n'est jamais définitif, que chacun avec sa con-

science, sa volonté peut influencer sur le cours des choses ».

Et l'élu de souhaiter que « l'on puisse toujours garder cette capacité d'indignation ».

Le député-maire Jacques Krabal a de son côté rappelé que la lutte contre l'antisémitisme était « le combat de tous dans un monde toujours troublé » avant de remettre deux médailles d'argent de l'Assemblée nationale à Jean-Noël Boussemart et Jean Golgevit.

Frédérique PETRE



De gauche à droite : Michèle Fuselier, Jacques Belloir, Jean-Noël Boussemart et Jean Golgevit.



La salle du conseil de la mairie de Mont-Saint-Père était comble. Au centre, Eva, 100 ans, la maman de Jean Golgevit, rescapée du camp d'Auschwitz.

Gravés dans le mur des Justes

En 1953, le gouvernement israélien s'est donné l'obligation, éthique de reconnaître et d'honorer au nom du peuple juif, les non-juifs, qui ont aidé des juifs persécutés par l'occupant nazi. Se fondant sur le précepte juif, selon lequel « Qui sauve une vie, sauve l'humanité entière », Israël a institué le titre de « Juste parmi les nations ».

Près de 23 000 hommes et femmes ont été reconnus « Justes » à travers le monde, dont près de 3 200 en France.

Le comité français pour Yad Vashem qui signifie « monument » et « nom » instruit les dossiers, l'organisation des cérémonies, le recueil des témoignages, la collecte de noms des victimes... mais Yad Vashem c'est aussi un mémorial pour les 6 millions de juifs assassinés, un mémorial pour les Justes (allée et mur), un lieu de collecte de documents, témoignages et un centre d'enseignement.

Les noms de Claire et Marcel Levavasseur seront gravés sur ce mur, témoignant pour l'éternité de leur courage sous l'Occupation.

Qu'est devenu le petit Jean ?

Ses parents, Chaim et Eva, sont arrivés en France en 1936. Lui est artisan-brodeur, elle l'aide à l'atelier qu'ils occupent rue de Crimée dans le XIX^e à Paris. Jean Golgevit naît un an après.

Engagé dès septembre 1939 dans la Légion étrangère du 22^e régiment de marche de volontaires étrangers, son père est fait prisonnier de guerre en 1940 et emmené en Allemagne. Eva, sa maman, entre dans la résistance comme agent de liaison pour le groupe de la MOI d'Adam Raskvi. Arrêtée en juillet 1943, elle sera déportée à Auschwitz dans la foulée.

Du fait de ses activités, elle avait confié son petit Jeannot à des auxiliaires béné-

voles. C'est là qu'un jour, le petit bonhomme arrive à Mont-Saint-Père dans la famille Levavasseur. Il y reste jusqu'en décembre 1944, sa tante Guta (décédée malheureusement en novembre dernier) vient le chercher et le ramène chez ses grands-parents à Bruxelles. C'est là qu'il retrouvera son père libéré le 8 mai 45 et sa maman parvenue à survivre à trois marches de la mort.

En octobre 1994, Jean revient à Mont-Saint-Père et retrouve Liliane Levavasseur.

En octobre 2000, il fait connaissance avec Jean-Noël son fils et depuis, leurs liens sont indéfectibles.